



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

PM-13

Personnel affecté à la sécurité et à la protection de la vie privée

Juill. 2026



Gestion de programme à l'échelle organisationnelle

Program Management

PM-13 — Personnel affecté à la sécurité et à la protection de la vie privée (PbMM)

Énoncés :

Élaborer un programme de développement et de perfectionnement du personnel affecté à la sécurité et à la protection de la vie privée.

Responsable : Aucun

Discussion :

Les programmes de développement et de perfectionnement du personnel affecté à la sécurité et à la protection de la vie privée visent à définir les connaissances, les compétences et les aptitudes nécessaires pour accomplir les tâches et les fonctions liées à la sécurité et à la protection de la vie privée, à développer des programmes de formation basés sur les rôles pour les personnes à qui on a confié des responsabilités et des rôles liés à la sécurité et à la protection de la vie privée, et à fournir les normes et les lignes directrices pour la mesure et l'élaboration des compétences attendues des titulaires de postes liés à la sécurité et à la protection de la vie privée et des candidates et candidats voulant occuper de tels postes. De tels programmes de développement et de perfectionnement du personnel peuvent également comprendre des parcours de carrière en sécurité et en protection de la vie privée pour encourager les professionnelles et professionnels de la sécurité et de la protection de la vie privée à se perfectionner dans le domaine et à occuper des postes exigeant de plus grandes responsabilités. Les programmes incitent les organisations à pourvoir les postes liés à la sécurité et à la protection de la vie privée par du personnel qualifié. Les programmes de développement et de perfectionnement du personnel affecté à la sécurité et à la protection de la vie privée sont complémentaires aux programmes organisationnels de formation et de sensibilisation à la sécurité et mettent l'accent sur le développement et l'institutionnalisation des principales capacités du personnel en matière de sécurité et de protection de la vie privée qui sont nécessaires pour protéger les activités, les biens et le personnel de l'organisation. Une main-d'œuvre qualifiée mise sur des employées et employés qui ont les ressources, les outils, les relations, la formation, la sensibilisation et la supervision nécessaires pour leur permettre de mettre en pratique leurs connaissances et leurs compétences dans le cadre de leurs tâches quotidiennes.